

Tennis



Le terrain de tennis se situe juste à coté du terrain de football, entrée Est du village.

L'accès au court est libre et réservé aux habitants de Mauran.

Les personnes externes au village qui désirent utiliser le terrain de tennis doivent adresser une demande à la Mairie, au Maire où à l'un des 3 adjoints. L'utilisation du court leur sera facturé, la charte d'utilisation du court devra être signée. Pour consulter les tarifs en vigueur, s'adresser à la Mairie.

Nous demandons à tous les utilisateurs du terrain de tennis de respecter les installations, de respecter les voisins et de signaler à la Mairie toute dégradation.

A vos raquettes, service, jeu, set, balle de match